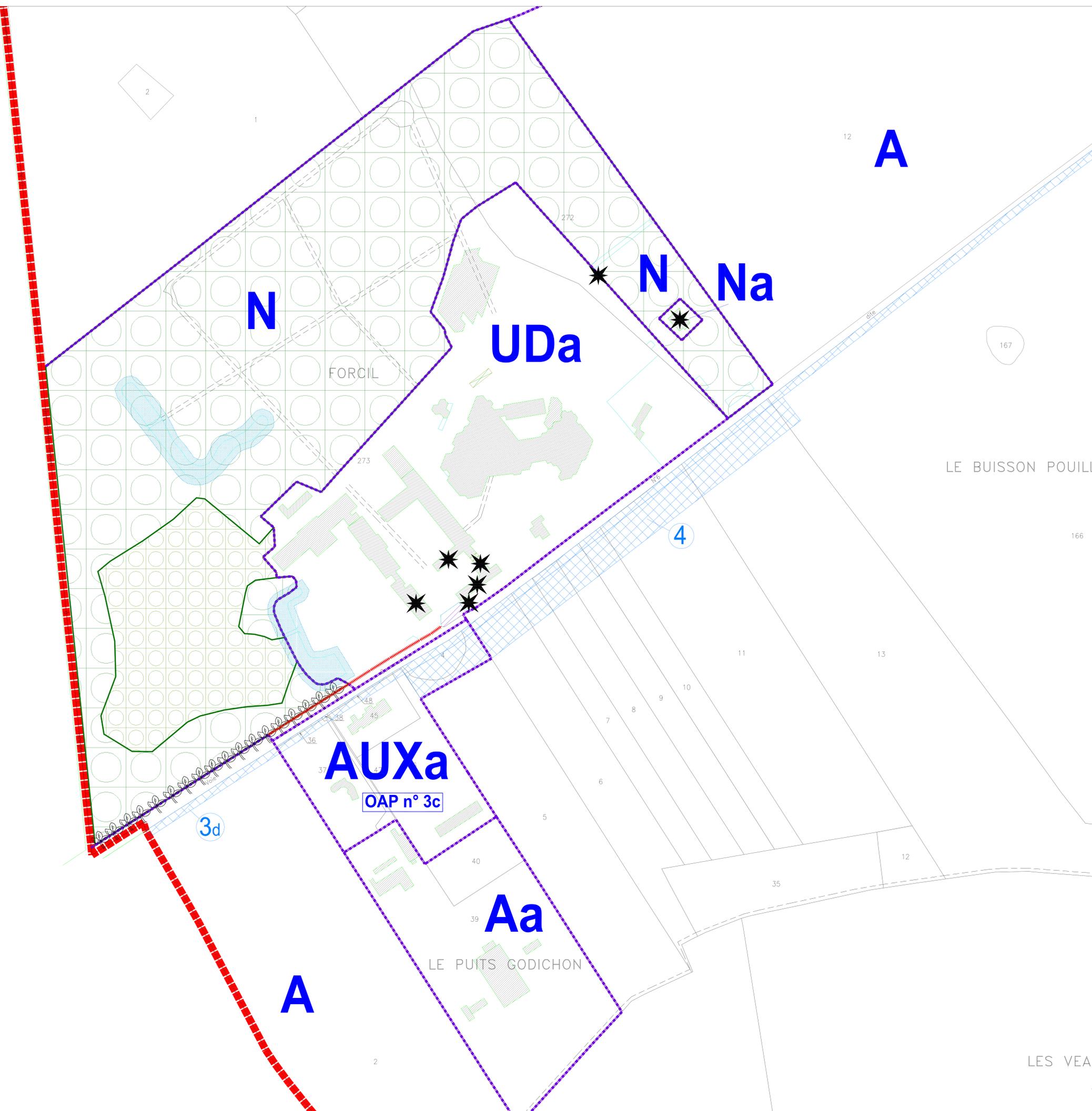


	Limite communale
	Limite de zone
	Espace Boisé Classé
	Nouveau Boisé Classé
	Bande de protection de la lisière des massifs boisés de plus de 100 ha (50m)
	Emplacement réservé
	Bande de protection des abords des rûs
	Alignements bâtis à conserver
	Bande de constructibilité

Éléments de paysage L.123-1-5-7° du code de l'urbanisme	
	Murs de clôture structurants
	Bâti de caractère
	Arbres remarquables
	Petit patrimoine
	Secteurs d'éléments du paysage
	Secteurs d'éléments du paysage constitués par des mares et leurs abords



Département de Seine et Marne
Commune de Férolles-Attilly

Plan
Local
d'Urbanisme

FORCILLES

Zones A : agricoles, voir règlement p.72
Zones N : naturelles, voir règlement p.82
Zones U : urbaines, voir règlement p.7
Zones AU : à urbaniser, voir règlement p.45

PIECE 4.g	DOCUMENT GRAPHIQUE	
	PLAN DE ZONAGE	
	Echelle : 1/1000	Mars 2013

Commune de Férolles-Attilly	Architectes-Urbanistes: Dutertre & Associé(e)s (mandataire) 9 Chemin du Moulin 77950 Voisenon Tel : 01.64.64.01.74 email : reynes.dutertre@wanadoo.fr	
PLU approuvé le : 28 mars 2013	Letellier-Rivière (cotraitant) 52 Rue St Georges 75009 Paris Tel : 01.42.45.38.62 email : riviet@wanadoo.fr	